

13 octobre 1962, Québec

Club Richelieu International

C'est avec grand plaisir que le gouvernement de la province vous a priés ce soir d'accepter son invitation. Pour ma part, comme vous le savez sans doute, je suis passablement occupé ces temps-ci. Mais comment pouvais-je résister à la perspective d'un dialogue avec les membres d'un Club qui symbolise à mes yeux l'expression organisée du désir d'entraide sociale. Il émane de notre milieu et s'étend à travers toute la province. On trouve des Clubs Richelieu dans toutes les régions du Québec, et partout ils poursuivent la même œuvre magnifique: l'aide à l'enfance malheureuse. Le mouvement s'étend aussi à l'extérieur de nos limites territoriales et, par-là, il poursuit la même œuvre de rayonnement national que celle à laquelle s'est attaqué notre gouvernement. Le Richelieu est donc une sorte d'ambassadeur de notre langue et de notre culture. Il en favorise l'épanouissement et le progrès, et manifeste la présence du Canada français dans le reste du pays et même aux États-Unis.

Ce n'est pas seulement notre langue et notre culture qu'il diffuse, c'est aussi notre esprit, notre façon de voir les choses, notre interprétation de la réalité. Le mouvement Richelieu nous représente donc dans ce que nous avons de plus authentique.

Comme Premier ministre du Québec, je n'ai pas besoin de vous dire combien j'apprécie le rôle de vos clubs dans la politique d'affirmation nationale que tout notre peuple désire. Je vous en remercie bien sincèrement, je vous en félicite et je vous encourage fortement à toujours continuer dans la voie qui s'est avérée si fructueuse déjà.

Mes chers amis, il est réconfortant de savoir que des citoyens consacrent tant de leur temps et de leur argent à une bonne cause. Dans une démocratie, il convient que des groupements privés s'organisent pour faire leur part dans l'amélioration du niveau de bien-être. De fait, l'action de ces groupements privés – et particulièrement celle de clubs sociaux comme le vôtre – est absolument essentielle. Il n'existe pas de statistiques démontrant l'envergure de votre action, mais notre société serait différente – elle serait probablement moins humaine – si des groupements comme le vôtre n'existaient pas. En plus des immenses services qu'ils rendent, ils ajoutent une note de charité dans le vaste champ d'action qu'est l'assistance sociale chez nous. Ils perpétuent l'esprit d'entraide qui a marqué, au Québec, toute l'évolution de notre régime de sécurité sociale. Cet esprit d'entraide, la société moderne a tendance à le perdre. À mesure que s'accroît la dimension des services de bien-être social, surtout à mesure que s'accroît la part gouvernementale à ces services, il devient nécessaire d'adopter des normes administratives efficaces. Inévitablement, le contact humain risque alors de laisser place à des relations de lointains fonctionnaires entre la personne aidée et l'organisme qui lui accorde le secours dont elle a besoin. Ce danger existe dans tous les pays du monde et, au Québec, nous en sommes conscients. C'est pourquoi, par exemple, nous avons résolu de décentraliser le ministère de la Famille et du Bien-être social afin de le rapprocher de la population. De cette façon, la personne secourue sera toujours considérée comme une personne, et non comme un nom ou comme un numéro dans un dossier.

Par la présence des organismes d'assistance bénévole, comme nos Clubs Richelieu, cet effort de personnalisation est plus facile. La société aide l'individu à la fois grâce aux

sommes versées par le gouvernement et grâce aux services que peuvent lui rendre des groupes de citoyens et des institutions privées. La collaboration et la complémentarité de l'initiative publique et de l'initiative privée ne peuvent qu'avoir des effets heureux. Le gouvernement que j'ai l'honneur de diriger comprend parfaitement et désire que des modes de coopération encore plus nombreux établissent entre le secteur privé et le secteur public du bien-être social.

Les immenses services qu'a rendus l'initiative privée dans le domaine de l'assistance sociale au cours de notre histoire peuvent ainsi acquérir une efficacité et une portée nouvelles. Le réseau d'institutions et d'œuvres charitables qui existe déjà à travers notre province doit être utilisé, selon nous, le plus possible. Le gouvernement doit s'efforcer de lui donner une efficacité maximum en lui faisant une large place et en lui laissant exercer des responsabilités étendues dans tous les domaines où l'efficacité de l'initiative publique serait moindre. C'est dans cet esprit qu'a été conçu notre ministère de la Famille et du Bien-être social et c'est dans cette perspective qu'il continuera d'agir.

Le ministère de la Famille ne s'est pas seulement attaché à découvrir des modes de collaboration plus étroite entre le gouvernement et le secteur du bien-être social relevant de l'initiative privée. Il lui a fallu aussi parce que les besoins des personnes et des familles passent avant ceux des structures administratives, améliorer grandement le régime de sécurité sociale de la province.

Je n'ai pas l'intention ici – soyez sans crainte – de vous énumérer une longue liste de ce que le gouvernement a entrepris dans ce domaine au cours des deux dernières années. Je veux seulement vous donner quelques exemples pour vous montrer comment nous nous sommes attaqués à certains des problèmes auxquels une partie de notre population avait à faire face. Si nous partons de l'année 1960, nous constatons que le ministère de la Famille est, depuis ce temps, venu en aide à plus de 360 000 citoyens du Québec. Comme la plupart de ces personnes vivent dans des familles, l'objectif du ministère est de secourir la famille par l'individu, on peut donc dire que, depuis deux ans, environ un million de personnes vivant dans le Québec ont reçu, à un moment donné, une aide directe ou indirecte du ministère de la Famille. Dans les deux années qui ont précédé 1960 – je vous présente ces chiffres rapides à titre de comparaison – environ 135 000 personnes ont été aidées de cette façon, soit, en tenant compte des familles où elles vivaient, environ 400 000 personnes au total. Ainsi, à cause des nouvelles mesures de sécurité sociale et à cause également de l'amélioration des mesures déjà existantes, on peut dire que 600 000 personnes de plus ont été directement ou indirectement aidées au cours des deux dernières années. Au cours de ces deux mêmes années, les sommes versées par le ministère de la Famille sous forme d'assistance sociale ou autrement ont dépassé \$340 000 000.

Évidemment, toutes les personnes aidées par le gouvernement ne sont pas indigentes au sens strict du terme. Pour un grand nombre d'entre elles, ce n'est pas leur subsistance complète qui est assumée par le gouvernement. C'est plutôt une aide supplétive que le ministère leur accorde pour leur permettre de vivre une vie meilleure.

Parmi les mesures d'assistance sociale qui ont été grandement améliorées je vous signale l'assistance versée aux personnes inaptes au travail pour plus de 12 mois, mais non de façon

permanente, et l'assistance publique qui est maintenant accordée à un beaucoup plus grand nombre de personnes qu'avant. À eux seuls, ces deux postes du budget de la sécurité sociale ont dépassé \$160 000 000 au cours des deux dernières années,

Nous avons aussi adopté plusieurs mesures nouvelles. Je pense par exemple aux allocations scolaires actuellement versées aux parents de plus de 130 000 étudiants de 16 à 18 ans. Il y a aussi l'assistance aux veuves et célibataires de sexe féminin âgées de 60 à 65 ans. Cette assistance n'existait pas auparavant. Les allocations supplémentaires de montant variable n'existaient pas non plus; elles sont destinées à améliorer, selon leurs besoins, le sort des personnes qui reçoivent l'une ou l'autre des allocations suivantes: assistance-vieillesse (personnes de 60 à 65 ans), pensions de vieillesse (personnes de plus de 70 ans), allocations de cécité, d'invalidité ou de mères nécessiteuses. Une autre mesure importante de sécurité sociale – une des mesures les plus attendues et les plus nécessaires – a été l'assurance-hospitalisation. Jusqu'ici, depuis son établissement, l'assurance-hospitalisation a bénéficié à 1510000 personnes. Son coût total, à la province, aura été en deux ans de \$160 000 000. Il faut ajouter à ce montant la part fédérale qui est également de \$160 000 000. Ce qui fait un total de \$320 000 000. Selon les recherches faites au ministère de la Santé, il semble bien que, pour l'année 1962 seulement, l'assurance-hospitalisation aura bénéficié à plus de 933 000 personnes. Dans l'avenir, on prévoit que le nombre de bénéficiaires augmentera encore davantage. En somme, l'assurance-hospitalisation a répondu à un besoin pressant de notre population. Il en est résulté – et c'est de cela surtout que le gouvernement est fier – une sécurité nouvelle pour nos citoyens: celle de savoir que, quoi qu'il arrive, ils ne seront plus jamais écrasés par des frais d'hospitalisation disproportionnés à leurs revenus. L'assurance-hospitalisation a si bien répondu aux besoins des Québécois que le gouvernement vient d'en étendre les bénéfices aux cliniques externes pour les traitements psychiatriques, les soins d'urgence et la chirurgie mineure. Nous nous promettons d'ailleurs de continuer dans cette direction dès que ce sera possible, même si nous nous rendons bien compte que le progrès réalisé depuis deux ans, tant en matière de santé que d'assistance sociale, est énorme.

Mes chers amis, j'arrête ici cette courte nomenclature. J'ai voulu vous donner une idée rapide de l'action du gouvernement dans un domaine qui vous intéresse. Il m'eût été possible de vous citer des chiffres pendant une heure entière, mais je crois que ce que j'ai dit suffit pour vous faire voir le souci qu'a le gouvernement d'appliquer une politique familiale qui tient compte des besoins de chacun. Il vise à ce que cette politique englobe, comme une de ses parties essentielles, l'action des organismes privés et des groupements qui, comme le vôtre, sont formés de membres conscients de leur rôle de citoyens.

Je pense cependant qu'il convient de dépasser le cadre du bien-être social et de la santé pour nous arrêter, avant que je ne termine cette causerie, à ce que j'appellerais la condition indispensable du progrès économique et social de notre province.

Je vous ai parlé de l'activité du gouvernement en matière de sécurité sociale. J'ai insisté sur le rôle de l'initiative privée dans ce domaine. Mais je voudrais ajouter – car je crois que c'est essentiel, surtout maintenant – que dans tout cela nous ne nous attaquons qu'à des effets et non à des causes. Je veux dire que l'action du gouvernement doit viser à corriger des situations qui, autrement, seraient socialement inacceptables. Elle vise à les corriger, à les

atténuer, et même à les faire disparaître, mais pour les empêcher de se produire, il faut agir sur les causes. Ainsi, le véritable moyen de venir en aide à une personne sans travail, c'est de lui donner de l'emploi et non de lui verser de l'assistance sociale. L'assistance sociale est nécessaire, indispensable en autant qu'elle rencontre des besoins immédiats et inévitables, mais il serait souverainement illusoire de compter exclusivement sur elle pour résoudre des problèmes économiques profonds dont le chômage est la conséquence ou l'effet. Je pense d'ailleurs que tout le monde est d'accord là-dessus. C'est pourquoi le gouvernement a pensé s'attaquer à la racine du mal, tout en ne négligeant pas – comme je viens de vous le démontrer les besoins immédiats d'une partie de notre population. Il a choisi de conduire une action en profondeur dont les résultats seront de nature à faire disparaître les causes qui conduisent aux effets que nous nous employons à corriger lorsqu'ils se manifestent.

Cette action au niveau des causes est multiple dans ses moyens, mais unique dans son but. Ce but est le progrès économique du Québec. Le progrès économique du Québec se fera, croyons-nous, grâce à la création et à la décentralisation d'industries nouvelles. Il n'y a pas à en sortir; autrement, nous nous condamnons à piétiner sur place et à attendre que les autres veuillent bien venir s'installer chez nous pour exploiter nos richesses.

Quels sont les moyens à employer pour atteindre ce but? Ils sont nombreux et l'un d'entre eux existe déjà: la Société Générale de Financement. Cette Société est maintenant formée et ses directeurs temporaires sont nommés. Bientôt elle se mettra à l'œuvre.

D'autres moyens n'existent pas encore, mais nous serons en mesure de les créer, probablement cette année. Je pense par exemple au réaménagement régional rural et à la planification économique. Les structures administratives nécessaires sont prêtes car nous nous sommes employés à les définir au cours des derniers mois. Le Québec saura ainsi où il va et pourra utiliser ses ressources humaines et économiques le plus rationnellement possible.

Je vous ai jusqu'ici parlé avec l'objectivité des statistiques ou des principes d'économie qui sont au-dessus des convictions politiques. Malgré le climat électoral et la tentation qu'il fait naître chez les chefs de parti de vanter les solutions qu'ils ont déjà proposées, je ne pousserai pas plus loin, devant un aréopage voué comme tel à la neutralité politique, l'énumération des autres forces que nous espérons harnacher au profit de notre avancement dans tous les domaines. Je veux m'abstenir de tout ce qui est sujet à controverse pour le moment, même si je crois qu'on doit s'étonner un jour que la controverse ait pu exister. Quoi qu'il en soit, je ne veux à l'heure actuelle que formuler un principe qui doit planer au-dessus des politiques de parti: Il faut soulager les symptômes, d'accord!... mais c'est le mal qu'il faut supprimer!

Mes chers amis, je vous laisse sur cette idée que je me permets, même si le mot n'est pas au dictionnaire de l'Académie, de qualifier de: apolitique. Si jamais l'on m'invite de nouveau à une séance du dictionnaire, j'en proposerai l'adoption! En attendant, je veux vous dire avec admiration que, comme citoyens éclairés et conscients de vos responsabilités, vous vous consacrez à une œuvre magnifique; et le souhait le plus sincère que je puisse faire à ma province, c'est de se voir totalement envahie par un esprit qui, comme celui de votre mouvement, soit marqué au coin de la générosité sociale et de l'entraide humaine.